

COMITE SYNDICAL

Jeudi 28 mars 2024

* Monts d'Ardèche

MERCI

Cordelières "milleperles" et "métallo" fabriquées et offertes par **Emmanuel Ronzière**, passementier à Lalevade d'Ardèche.



* Monts d'Ardèche

AGENDA : les prochaines dates à noter

- **Projection Histoires d'industrie :**
 - 5 avril Désaignes
 - 4 mai le Cros de Géorand

- **28 et 29 mars : Formation prescripteurs Pierre-sèche à la Maison du Parc à Jaujac**

- **Ouverture de la maison du Parc pour les vacances de printemps du 6 avril au 5 mai**

- **8 avril : WEB URBA-SESSION #3**
Pour des aménagements sources de bien-être et de santé... Pourquoi et comment désimperméabiliser et végétaliser ma commune ?

- **11 avril : Matinale France Bleu/France 3 en direct sur le coup de pousse Calade du Pal à Montpezat**

- **13 et 14 avril + 4 et 5 mai : Format Danse en résidence à la Maison du Parc à Jaujac et spectacle le 26 mai**



Ordre du jour :

1. Actualités du Parc

1. Programme d'actions

- Programme d'actions 2024 et décisions modificatives « Accueillons la nature au Jardin » et Ecole Dehors »
- Campagne des Coups de pousse 2024 et attribution du Coup de posse « Installez une gamme de mobilier en bois de châtaignier »

3. Fonctionnement :

- Compte de gestion, compte administratif et affectation du résultat 2023
- Budget primitif 2024
- Admissions en non-valeur
- Attribution de la marque Valeurs Parc
- Fixation des tarifs des produits vendus à la boutique de la Maison du Parc
- Modification des statuts du syndicat mixte du Parc

4. Dates et points divers

Actualités du Parc

Actualités

> Le Parc participe aux rencontres du tourisme de l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche

> Le Parc est présent au Salon du randonneur à Lyon avec les offices du tourisme



Actualités

Ecole dehors : rencontre Bilan & témoignages le 6 mars avec Pétale 07 à la Maison du Parc (75 participants)



> Appel à candidatures « Ecole dehors 2024-25 » à l'attention des écoles maternelles et primaires en ligne sur le [site du Parc](#)

> Plaquette « Ecole dehors : pratiques, postures, relations partenariales » disponible

École dehors :
pratiques, postures,
relations partenariales

EN QUOI L'ÉCOLE DEHORS MODIFIE-T-ELLE LES POSTURES ET LES PRATIQUES DES ÉDUCATEURS À L'ENVIRONNEMENT ET DES ENSEIGNANTS, AINSI QUE LEURS RELATIONS PROFESSIONNELLES ?

Synthèse des résultats de l'expérimentation "Éduquer dehors en Ardèche"



Actualités

Visite à Bruxelles des institutions européennes d'une délégation d'étudiants du lycée agricole Olivier de Serre, de jeunes de la mission locale d'Ardèche méridionale et d'élus du Parc



Actualités

Ouverture Maison du Parc tout le mois d'avril (exposition et ateliers familles mardi- mercredi- jeudi)

* Monts d'Ardèche

MAISON DU PARC

Jaujac | 2024

- EXPOS - JARDIN
- SENTIER - JEU DE PISTE
- ANIMATIONS - ATELIERS
- ENTRÉE LIBRE

Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

unesco Géoparc mondial

Actualités

Du 14 juin au 16 juin

**Week-end des 10 ans d'UNESCO dans les Monts d'Ardèche
Maison du Parc à Jaujac**

Animations et visites pour toute la famille autour de la géologie et de l'exposition planète mer : atelier cra-craterre, atelier fouilles curieuses, moulages de fossiles, Vous avez-dis cratère?

Vendredi 14 juin : Vernissage de l'exposition « Planète Mer, l'eau dans l'écho du temps » ; conférences, Concert à la Maison du Parc

Gratuit – sans réservation - en extérieur



Actualités

Ecoutez les podcast du Parc
www.parc-monts-ardeche.fr
Des chroniques de 12 minutes
réalisées par les journalistes
de Fréquence 7, radio des
Boutières, Info RC et RCF

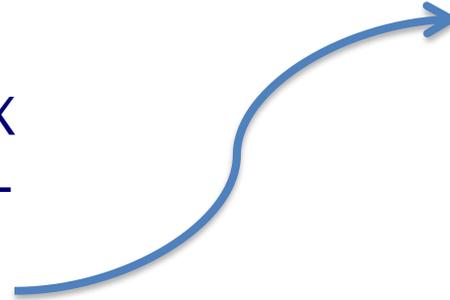


PODCAST
LES PIEDS DANS LE PARC !



Actualités

➤ LE PARTAGE DES EAUX
7 mini vidéos Format REEL
pour les réseaux sociaux
Instagram et Facebook



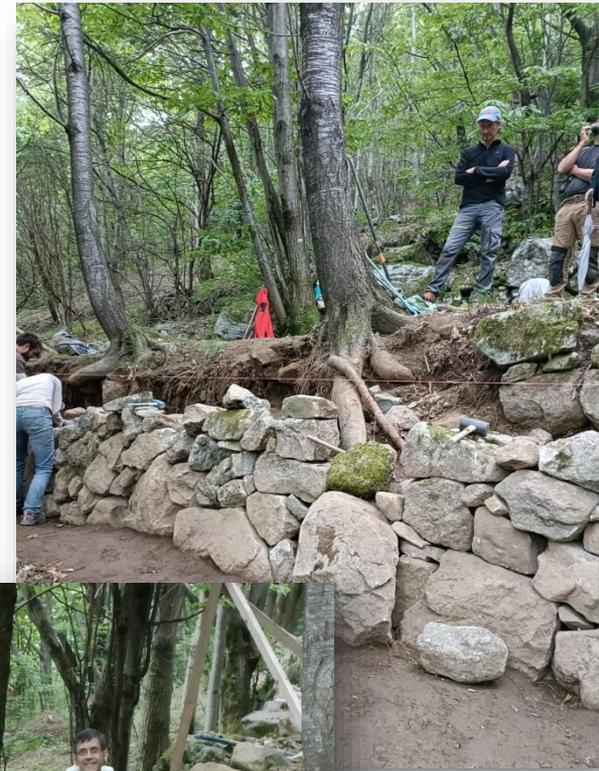
➤ Podcast et vidéo LES
PIEDS DANS LE PARC
Sur les Familles à
biodiversité positive
Saison 2024 : contacter
Arnaud Bérat (aberat@pnrma.fr)



Actualités

- Formation en cours à la Maison du Parc, 28 & 29 mars : à destination des prescripteurs et des donneurs d'ordre
- Formation à venir les 9,10 et 23, 24 septembre, à destination des employés communaux, en partenariat avec le CNFPT.

→ Courrier envoyé par mail à toutes les communes du Parc. Inscription auprès de Pascaline Roux (proux@parc-monts-ardeche.fr)



Les zones d'accélération de production des énergies renouvelables (ZA EnR)

Cadre de référence: Loi du 10 mars 2023, créant les ZAEnR,
Courrier du 5 mars de la préfecture précisant le cadre d'élaboration des ZAEnR

Les communes sont invitées à mener une stratégie sur le développement des énergies renouvelables en lien avec leur projet de territoire et en concertation avec la population pour une meilleure acceptabilité des projets. Rappel : Les ZA EnR, une fois validées, seront des zones concertées, jugées propices pour l'accueil d'EnR. Elles ne dispenseront toutefois pas les porteurs de projet d'obtenir les autorisations nécessaires par ailleurs (autorisation environnementale, autorisation d'urbanisme, etc.).

- **Avant la délibération en conseil municipal portant sur la détermination des ZAEnR de la commune, le Parc doit être saisi pour avis.**
- **Le Parc peut être mobilisé par les EPCI lors des débats communautaires**

Les zones d'accélération de production des énergies renouvelables (ZA EnR)

Le Parc rendra **un avis** sur la base des **documents cadres** : La Charte du Parc et ses documents annexés (guides du développement de l'éolien et du photovoltaïque), cadre législatif national, Doctrine CDPENAF sur l'agrivoltaïsme, SCoT...

Des analyses au cas par cas avec des emplacements recommandés : toitures des bâtiments existants (habitat, activités, administrations), zones déjà bâties/artificialisées, friches, délaissés, anciennes décharges/carrières/mines, parcs existants,...

Au regard des **enjeux patrimoniaux et paysagers, agricoles et forestiers**, et vigilance à la préservation des zones naturelles sensibles et protégées et d'exclusion.

Les demande d'avis et le retour du Parc sont dématérialisés via le portail cartographique des EnR mis en place par l'Etat: <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>

Vers une nouvelle Charte pour les Monts d'Ardèche?

Une entrée en révision à l'été 2024

Un travail engagé en exécutif

Souhait d'élargir la discussion à l'ensemble des élus du Bureau et du Comité syndical intéressés

=> **Proposition d'une réunion de partage** (méthode, calendrier, périmètre, ect) pour une bonne appropriation des enjeux

Contact: oroskams@parc-monts-adreche.fr

2/ Programme d'actions 2024



Programme d'actions 2024



Fait suite aux rencontres politiques :

- Avec Thierry Kovacs, Vice-Président de la Région délégué à l'environnement et à l'écologie positive – dont les Parcs naturels régionaux fin août 2023,
 - Avec Mathieu Salel, Vice-Président du Département de l'Ardèche délégué à l'agriculture, l'environnement et le tourisme le 18 janvier 2024
 - Avec Philippe Delabre, Vice-Président du Département de Haute-Loire le 8 février 2024
- ⇒ **Messages politiques de stabilité/ continuité en 2024 dans les enveloppes allouées**

Calendrier:

- ⇒ Réunions politiques : Région, Département de l'Ardèche et Département de Haute Loire
- ⇒ Echanges en Exécutif Parc : de septembre à janvier
- ⇒ Conférence des financeurs : 30 novembre 2023
- ⇒ Présentation pour discussion en Bureau syndical du 15 février
- ⇒ **Présentation au vote des élus du programme d'actions 2024 en comité syndical du 28 mars 2024**

Programme d'actions 2024

Principaux éléments

- Le **respect strict des enveloppes fixées** par les financeurs
- Montants sollicités **dans la continuité** des années précédentes
- Un programme d'action qui vient **en complément du programme d'activité** = actions développées par les agents du Parc, sans mobilisation de crédits spécifiques sur l'année 2024. Par exemple: appui technique de cinéma au village, animation du PAEC (3M€) , du plan pastoral territorial, plan de reconquête de la châtaigneraie traditionnelle, avis et appui technique aux communes en matière d'urbanisme, animation de la dynamique des EPCI autour de la randonnée, suivi d'espèces bio indicatrices, animation du conseil scientifique, animation marque Valeurs Parcs, suivi d'espèces : loutre, drosera, écrevisses, crapaud sonneur, Apollon , Ciste, ...
- **Ingénierie financière** et construction de dossiers pluriannuels Tourbières et Forêts anciennes: crédits envisagés Feder massif central/ FNADT/ agence de l'eau + Restructuration de l'accueil à la Maison du Parc
- Pour les dossiers Région en fonctionnement, plafonnement à 50% d'intervention = **valorisation de temps agents** Parc

Programme d'actions 2024

- Un projet de programme d'actions à **plus de 2,3 M€** (2 348 380€ hors investissement Maison du Parc) même niveau que 2020-2021-2022
- **dont 1 492 230 en investissement** travaux ou aménagements (coup de pousse, sentier d'interprétation, restauration ZH,...) et **856 150€ en fonctionnement** (actions éducatives, actions de communication, de sensibilisation, éditions, ...)

Répartition thématique

mission1	Protection des patrimoines naturels et culturels	1 337 780	57%
mission2	Aménagements (urbanisme paysages)	225 000	10%
mission3	Développement économique	328 790	14%
mission4	Education sensibilisation	406 810	17%
Révision de Charte		50 000	2%
total		2 348 380	100%

Principaux financeurs sollicités sur le programme d'actions 2024

Région AURA/ligne Parc

Fonctionnement 92 700 €

Investissement 342 069€

Départements

110 000 € contrat Ardèche nature

50 000 € contrat territoire Ardèche

9 750 € Haute Loire

Etat : 27 500€ (DREAL) + 106 716€ DRAC- ADEME (projet il n'est pas trop tard)

Europe: 230 000€ de crédits Natura 2000 et 68 000€ de crédits Leader (nouveau programme LEADER Aura Ardèche)

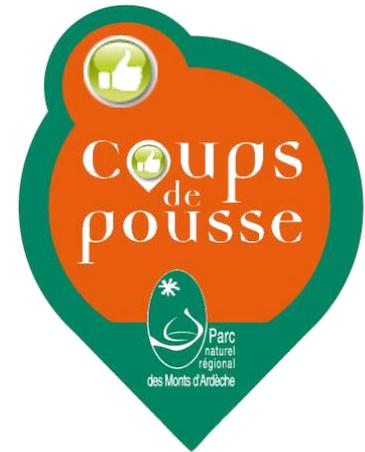
1 M€- Crédits Autres : Agence de l'Eau / FNADT/ cofinancements ect...

* Monts d'Ardèche

Les coups de pousse proposés en 2024:

Des appels à projets à destination des acteurs du territoire, communes, EPCI, associations... pour un accompagnement technique et financier

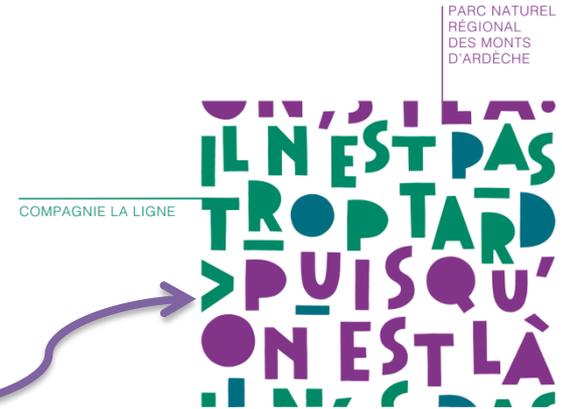
- Optimisez la signalétique d'Information Locale
- Maîtrisez la gestion des véhicules motorisés
- Renovez vos terrasses et calades en pierre sèche
- Equipez vos sites emblématiques en toilettes sèches
- Reconquérir les landes à myrtilles sauvages
- Soutenez les projets scolaires (à partir de début mai pour l'année scolaire 2024/2025)
- Accueillez les expositions du Parc
- Initier une démarche participative dans votre commune
- Installez une Gamme de mobilier bois local



Les cahiers des charges des Coups de pousse seront disponibles en téléchargement sur le site Internet du Parc à compter du 29 mars 2024.

Projets structurants 2024- 2025

- Restructuration de l'accueil du public à la **Maison du Parc**
- Lancement du projet **Il n'est pas trop tard puisqu'on est là** en lien avec les intercommunalités du territoire dans le cadre de la stratégie « Les Monts de demain »
- Préparation d'un **colloque scientifique sur 10 ans de réserves biologiques** en partenariat avec l'ONF
- Candidature à la labellisation **Réserve Internationale de Ciel étoilé** en partenariat avec le Syndicat Départemental de l'Energie de l'Ardèche
- **Candidature** à présenter au Feder massif central sur des projets Tourbières et forêts anciennes



Programme d'actions 2024 : Mission 1

Préservation des Patrimoines naturels et culturels

1 337 780 € affectés à cette mission

- **Continuité des crédits Natura 2000 assurés en 2024 : 12 sites N2000 - 3 ENS (potentiellement 6 ENS)**
- **Coup de pouce** Signalétique d'Information Locale/ gestion des motorisés + memento
- **Travaux / Aménagements:** : Finalisation des travaux de restauration des sentiers du Mézenc, Restauration de tourbières (Lac de devesset, Lac de veron, Bois de Cuze) Aménagement d'une mare pédagogique sous le Gerbier de Jonc, Définition d'un Plan de gestion sur le secteur du Champ de Mars, Etude avant travaux de restauration de la mare du Grésier (Le Béage), Etude et restauration des landes subalpines sur l'ENS Gerbier/Mézenc
- **Amélioration de la connaissance:** Etude entomologique sur l'estive du Tanargue, Suivi de l'état des populations de Sonneur à ventre jaune du site Eyrieux-Boutières, 10 ans des réserves biologiques : synthèse des données naturalistes (stage) et colloque, Calibration des données LIDAR sur les secteurs "Montagne" de l'Ardèche

Programme d'actions 2024 : Mission 1 Préservation des Patrimoines naturels et culturels

Sensibilisation / animation :

Equipements de médiation pour des accompagnateurs sportifs,
Equipement des principaux sites d'escalade du territoire,
Programme d'animation famille Accueillons la nature au jardin,
Programme d'animations nature sur les sites ENS et Natura 2000,
Réalisation d'un film sur les rivières des Monts d'Ardèche,
Opération de sensibilisation et de surveillance estivale sur le Mézenc
et le Gerbier 2024

Programme d'actions 2024 : Mission 2 Aménagement (urbanisme, paysage, habitat)

225 000€ affectés à cette mission

Coup de pouce Pierre sèche
Aménagements route des Paysages

Activités: Poursuite de l'étude de qualification de la route des Paysages, finalisation de l'aménagement du col de Meyrand, Actions du réseau des acteurs de l'urbanisme, conduite de l'étude sur la connexion des voies douces et villages sur Ardèche des Sources et Volcans, accompagnement PLUI, avis, ...

Programme d'actions 2024: Mission 3 Développement (agriculture, tourisme, culture, forêt, ...)

328 790€ affectés à cette mission

Agriculture, alimentation, châtaigneraie : Dispositifs agri environnementaux (PAEC, PPT), valorisation de la filière myrtille, Thèse CIFRE ALIMENTATION, Animation reconquête Châtaigneraie, Actualisation du diagnostic agraire du Parc des Monts d'Ardèche (15 ans après)

Tiers-lieux : Réseau des Tiers-lieux LA TRAME 2024- 2025

Coup de pouce: Coup de pouce « Toilettes sèches », Coup de pouce mobilier bois de chataignier

Programme d'actions 2024: Mission 3 Développement (agriculture, tourisme, culture, forêt, ...)

Géoparc : programme d'animation et 10 ans du label

Partage des Eaux Programme d'animation grand public

Tourisme : Animation et promotion des Castagnades 2024 Fil rouge artistique 2024 Savoir-faire textile, communication touristique 2024, ré édition topoguide « Tour du Mézenc Gerbier », aménagement du sentier des Narces de Chaudeyrolles, Création d'une plateforme de découverte de la biodiversité et des paysages à St Etienne de Serre, Création d'outils d'interprétation sur le site d'observation des vautours de Montselgues

Programme d'actions 2024: Mission 4 Education/ sensibilisation des publics

406 810€ affectés à cette mission

- Actions pédagogiques (école dehors, scolaires)
- Actions de communication (partenariat radios, ...),
- Animations grand public: Monts de Demain, Il n'est pas trop tard puisqu'on est là, programme de découverte du patrimoine astronomique.
- Maison du Parc: accueil touristique, programme d'animation, Création d'un sentier de découverte sur le Domaine de Rochemure
- Aménagement d'un espace de valorisation des produits locaux et de l'offre de découverte aux Etables (Haute Loire)
- Optimisation de l'outil geotrek (Mise en place d'une passerelle de données numériques entre Geotrek et Apidaé)

Programme d'actions 2024

Le Président propose :

- D'APPROUVER le programme d'actions et les Coups de pousse 2024,
- D'APPROUVER les décisions modificatives pour les actions « Accueillons la nature au jardin » et « Ecole Dehors 2024 »
- D'APPROUVER le plan de financement de chaque action et de les inscrire au budget,
- D'AUTORISER le Président à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER les porteurs de projet à solliciter toutes les subventions prévues au plan de financement,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

* Monts d'Ardèche

Validation des candidatures au Coup de pousse « gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier » et constitution d'un groupement de commande

Le Comité syndical, le 7 décembre 2023, a validé par anticipation le Coup de pousse « Installez la gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier » inscrit au programme d'actions 2024.

Le Coup de pousse permet de solliciter une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 50 % du coût de fabrication du mobilier.

Les candidatures reçues:

Collectivité	Projet	Montant du projet HT	Montant sollicité HT
Le Chambon	Remplacement d'un banc sur la place de l'église.	841,00	1 682,00
Laboule	Bancs dans hameaux du Monteil et de Valousset	721,00	1 442,00
Vernon	Complément aux aménagements réalisés sur la place de la Mairie/bibliothèque	1 682,00	3 364,00
Chambonas	complément aux travaux de la traversé du village depuis l'allée du château	1 201,50	2 403,00
	Total	4 445,50	8 891,00

* Monts d'Ardèche

Validation des candidatures au Coup de pousse « gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier » et constitution d'un groupement de commande

Le Parc propose de mutualiser les achats et de coordonner la procédure de passation des marchés publics dans le cadre du Coup de pousse par la constitution d'un groupement de commande.

Le projet de groupement de commande pourrait être assoupli et modifié en intégrant de nouveaux membres. (modification de l'article 8)

Le marché sera un accord cadre, permettant plusieurs commandes.

Possibilité de nouvelles candidatures d'ici le 31 mai 2024

fchifflet@parc-monts-ardeche.fr ou oroskams@parc-monts-ardeche.fr

* Monts d'Ardèche

VOTE

Le Président propose

- D'APPROUVER les candidatures au Coup de pousse « Installez la gamme de mobilier urbain en bois de châtaignier » inscrit au programme d'actions 2024,
- De PROLONGER le Coup de pousse jusqu'au 31 mai 2024,
- D'AUTORISER les porteurs de projets à solliciter les subventions correspondantes auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- D'APPROUVER la constitution d'un groupement de commande et sa convention (article 8 modifié) en vue de l'acquisition du mobilier en bois de châtaignier,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre les démarches et à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération ainsi que les marchés afférents sous réserve des seuils,

* Monts d'Ardèche

Attribution de la marque Valeurs Parc

HEBERGEMENTS	PRESTATIONS	COMMUNES	AVIS DE LA COMMISSION
Le Bal des Noces	Gîtes	ROSIERES	Positif
Là-haut	Gîtes	ANTRAIQUES	Positif
La grange aux frênes	Gîtes	SAINT CLEMENT	Positif
La Camarine	Gîtes	LES ESTABLES	Positif
Oh la belle vue	Chambre d'hôtes	PRADES	Positif
L'Atelier des Huppés	Gîtes	JOYEUSE	Positif
Gîte musical des Reys	Gîtes	BOREE	Positif
Les cabanes du loup bleu	Gîtes	LA SOUCHE	Positif
Le Clos des Flogères	Chambres d'hôtes	VINEZAC	Positif
PRODUCTEURS			
Les Ruchers du Mézenc	Miellerie	LES ESTABLES	Positif
ACCOMPAGNATEURS			
Trolls de nature	Accompagnateurs	AILHON	Positif
EAUX MINÉRALES			
Arcens	Eaux minérales	ARCENS	Positif
La Reine des Basaltes	Eaux minérales	ASPERJOC	Positif
Eaux de Vals	Eaux minérales	VALS LES BAINS	Positif
MAISON ET MUSÉE			
Musée des Vans	Musée	LES VANS	Positif



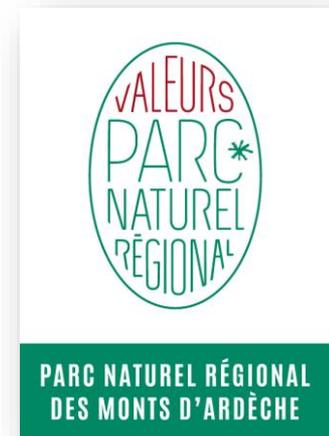
* Monts d'Ardèche

Attribution de la marque Valeurs Parc

VOTE

Le Président propose :

- D'APPROUVER l'attribution de la marque « Valeurs Parc naturel régional des Monts d'Ardèche » aux candidats retenus,
- D'AUTORISER le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.



3/ Fonctionnement



Présentation du compte administratif 2023

Vue d'ensemble

Section		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	Exercice	2 504 095	2 505 780	1 685
	Résultat reporté	347 754		-347 754
	Total	2 851 849	2 505 780	-346 069
Investissement	Exercice	825 391	1 007 617	182 227
	Résultat reporté		349 267	349 267
	Total	825 391	1 356 885	531 494
Total cumulé		3 677 240	3 862 664	185 424

Le résultat cumulé en 2023 est de 185 424 €, lié au financement du programme d'actions. En 2022, il était de 1 512 €

Présentation du compte administratif 2023

Analyse des résultats par section

L'analyse par section met en avant

- **Un résultat de 185 k€** lié principalement au résultat réel de la section d'investissement pour 182 k€, le résultat réel de la section de fonctionnement est positif 1685 €
- **Un excédent en investissement** lié à la mobilisation d'un crédit relai
- Un équilibre réussi sur la section de fonctionnement malgré le poids important des amortissements (309k€)
- **Les reports des résultats précédents compensés entre section:** le déficit de fonctionnement et l'excédent d'investissement alimentés par les écritures d'amortissement (un décalage qui tend à se résorber)

Présentation du compte administratif 2023

Le compte administratif se compose de deux parties:

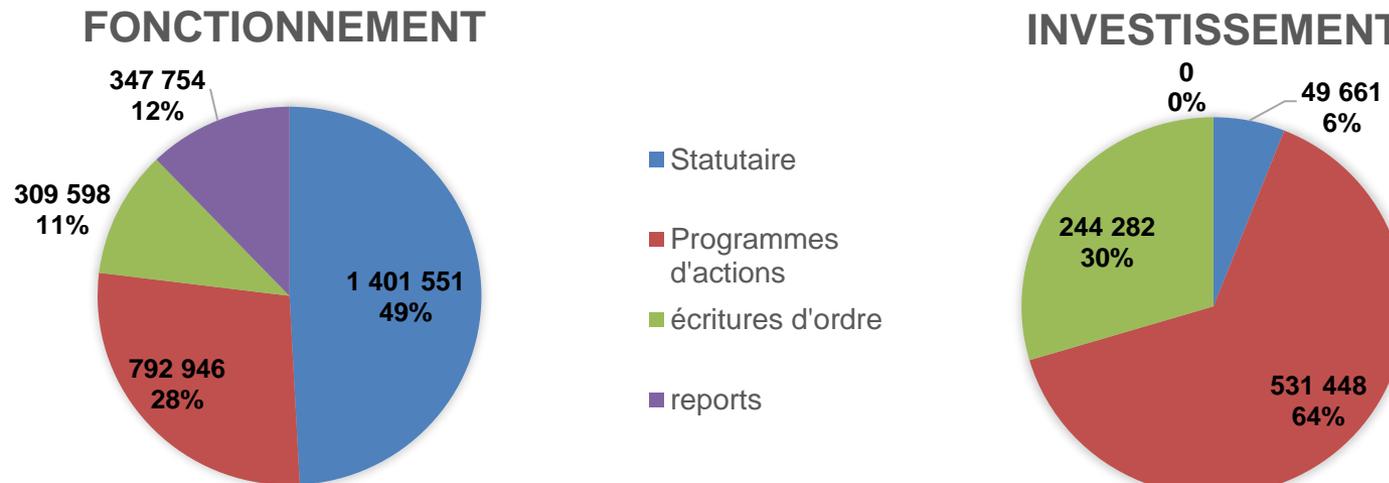
La partie statutaire:

Elle permet de suivre les dépenses liées au fonctionnement de la Maison du Parc, des bureaux et d'une partie de l'équipe du Parc, elle est financée par les contributions

La partie Programmes d'actions:

Elle permet le suivi des actions programmées annuellement

Répartition des réalisations en dépenses :

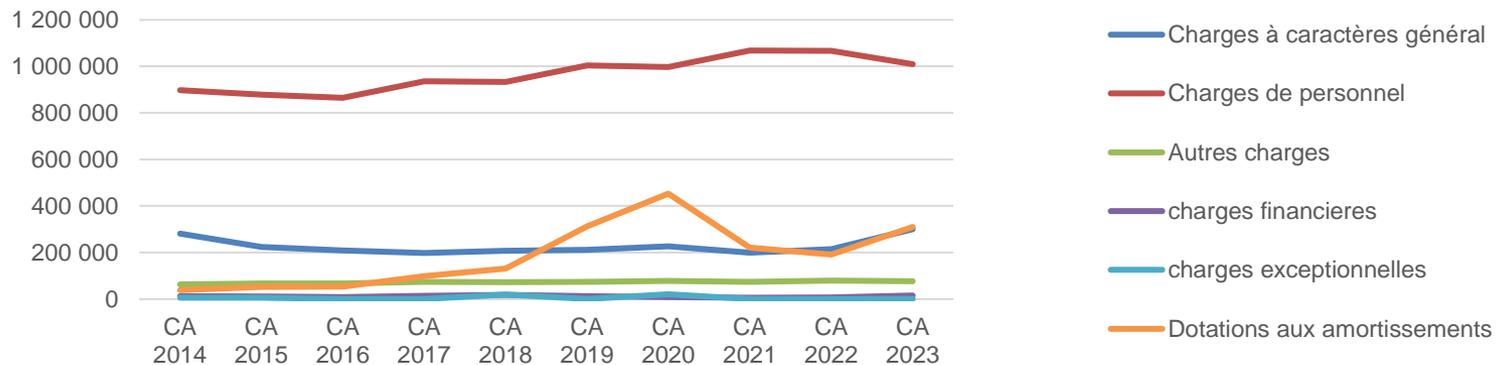


Présentation du compte administratif 2023

Partie statutaire:

la maîtrise des dépenses au regard des contributions statutaires

Evolutions des dépenses statutaires 1,7M€



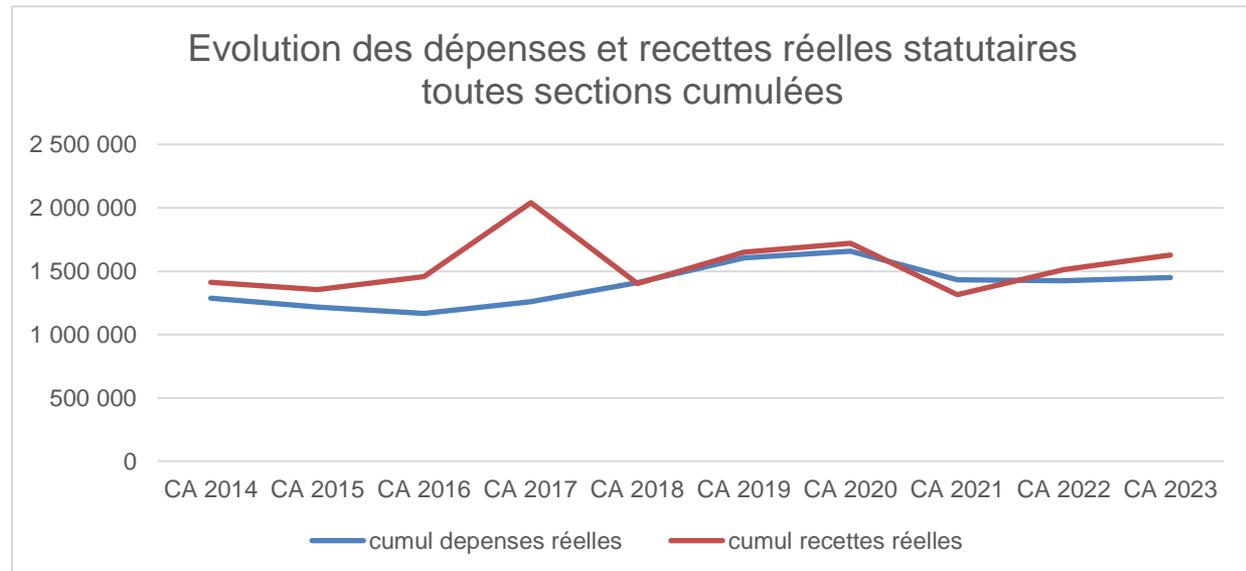
*Dotations 2020, amortissements du PDO

- **Diminution des charges de personnel statutaires** (1 M€ et 69,5% des charges totales de personnel, évolution stable entre 2021 et 2022, - 6% en 2023/ 2021) => Diminution liée à évolution de l'organisation interne et des situations conjoncturelles,
- **Progression des charges à caractère général liée à l'inflation malgré une vraie maîtrise depuis 2015**

Présentation du compte administratif 2023

Partie statutaire:

la maîtrise des dépenses au regard des contributions statutaires



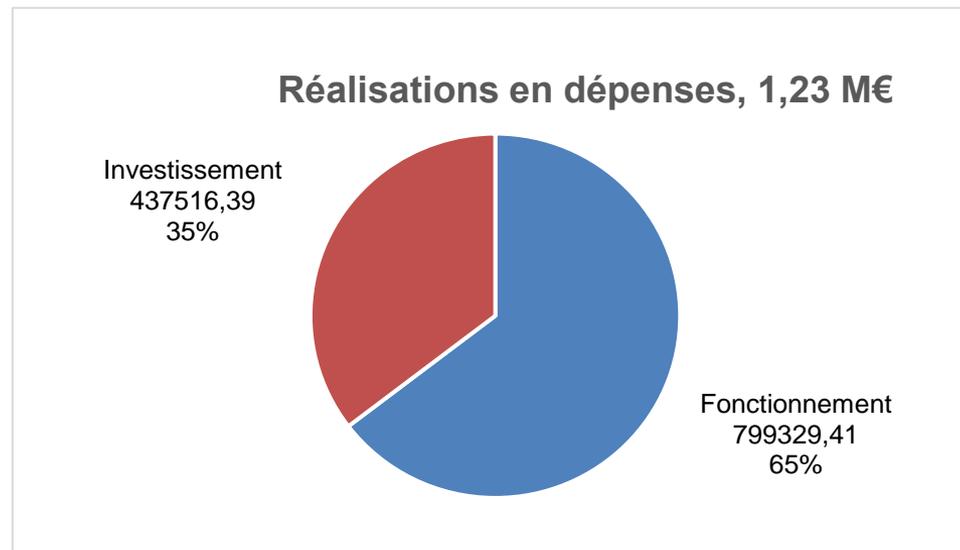
*Recettes 2017, Pic lié à l'emprunt et crédit relais

- Un équilibre difficile, tenu en 2023 grâce à l'augmentation du soutien de l'Etat et des situations conjoncturelles

Présentation du compte administratif 2023

Partie Programme d'actions

- Chaque programme d'actions se construit à l'équilibre
- Le compte administratif détaillé sur la partie PA permet de voir l'état de réalisation en dépenses et recettes
 - Enjeu de maîtrise de la trésorerie et de prévision budgétaire
 - Impact sur le résultat de l'exercice



VOTE
DU COMPTE DE GESTION 2023
DU COMPTE ADMINISTRATIF ET
AFFECTATION DU RESULTAT

Présentation du compte administratif 2023

VOTE

Section		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	Exercice	2 504 095	2 505 780	1 685
	Résultat reporté	347 754		-347 754
	Total	2 851 849	2 505 780	-346 069
Investissement	Exercice	825 391	1 007 617	182 227
	Résultat reporté		349 267	349 267
	Total	825 391	1 356 885	531 494
Total cumulé		3 677 240	3 862 664	185 424

=> vote du Compte de gestion et du compte administratif 2023

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 =	1 685,11 €
Résultat antérieur reporté =	- 347 754,25 €
Résultat 2023 à affecter =	- 346 069,14 €
Solde d'exécution cumulé d'investissement =	531 493,57 €
Solde des restes à réaliser d'investissement =	0 €
Besoin de financement =	0 €
Affectation en réserves en investissement =	0 €
Déficit reporté =	346 069,14 €

=> vote de l'affectation du résultat



Présentation du budget 2024

BP 2024 principales orientations:

Partie statutaire

- **Contributions statutaires: pas de modification au budget primitif.**
- Le budget 2024 se construit dans une **logique de maîtrise des dépenses statutaires** et de la masse salariale dans la continuité de l'effort engagé
- **Rigueur sur les charges à caractère général / impact de l'augmentation des couts fixes sur 2022 et 2023** (énergies, assurances, équipements...)

Partie programmes d'actions

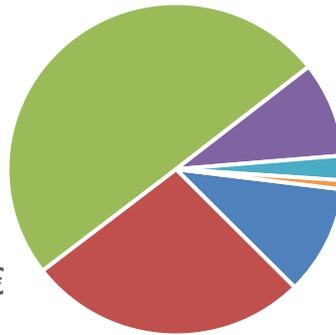
- **Le budget du programme d'actions au prorata des réalisations prévues**
- Crédit relais à solder avec le versement des subventions pour l'opération Mézenc

Présentation du budget 2024

BP 2024 construction par chapitre:

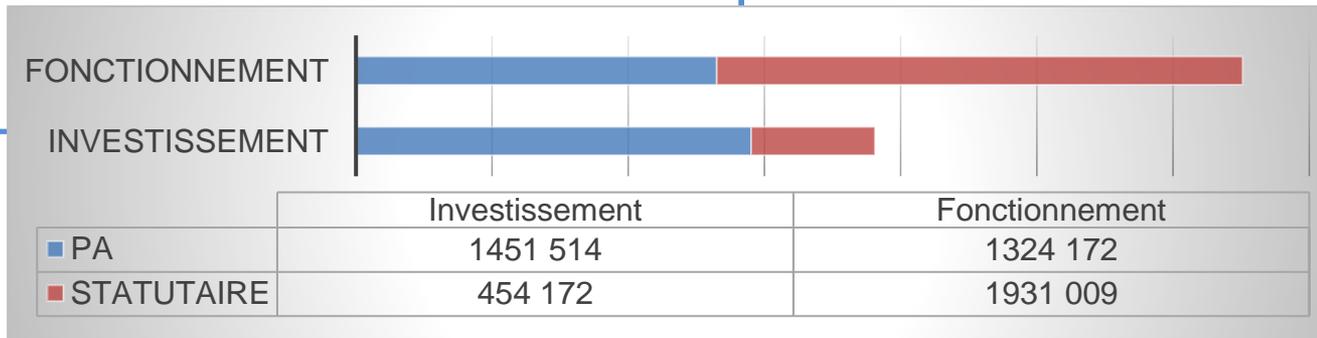
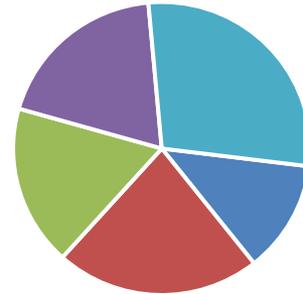
Dépenses de fonctionnement 3 255 180 €

- 50% Charges de personnel et assimilés
1 623 449 €
- 27% Charges caractère général
877 824 €
- 11% Report déficit 346 069 €
- 9% Opérations d'ordre 301 216 €
- 2% autres charges de gestion 78 560 €
- 1% Charges financières 28 061 €



Dépenses d'investissement 1 905 686 €

- 28% Immobilisation en cours 540 992 €
- 22% Emprunts dettes assimilées 425 391 €
- 19% Immobilisations corporelles 365 188 €
- 18% Immobilisations incorporelles 337 965 €
- 13% Opérations d'ordre 236 150 €

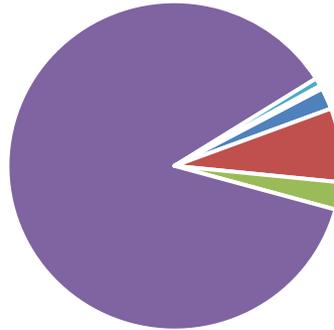


Présentation du budget 2024

BP 2024 construction par chapitre:

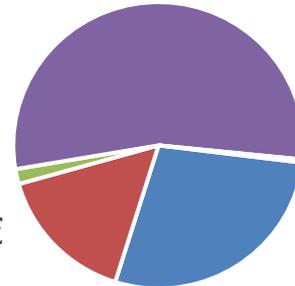
Recettes de fonctionnement 3 255 180 €

- 87% Dotations participations
2825 889 €
- 7% Opérations d'ordre
236 150 €
- 3% Prod services ventes
87 400 €
- 2% Atténuation des charges
68 827 €
- 1% Autres produits 26 600 €
- Produits spécifiques 9 515 €
- Produits financiers 800€



Recettes d'investissement 1 905 686 €

- 54% Subventions d'Investissement
1033 946 €
- 28% Report excédent 531 494 €
- 16% Opérations d'ordre 301 216 €
- 2% Dotations fonds divers 32 216 €
- Concessions droits similaires 6 814 €



* Monts d'Ardèche Présentation du Budget 2024

Outils financiers

- La mise en place d'outils de trésorerie, sollicitation d'une LTI de à hauteur de 500 k€
- Un crédit relais de 400 k€ en lien avec l'opération d'investissement relative à l'aménagement des sentiers du Mézenc

Emprunts:

- Partage des eaux : 250 000 € durée 10 ans (jusqu'en 2026) taux 0.70% annuité 25 907 € capital restant dû 57 784 € au 1er janvier 2024.

Présentation du budget primitif 2024

Vue d'ensemble

Section		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	Exercice	2 884 611	3 230 680	346 069
	Résultat reporté	346 069		-346 069
	Total	3 230 680	3 230 680	0
Investissement	Exercice	1 912 500	1 381 006	-531 494
	Résultat reporté		531 494	531 494
	Total	1 912 500	1 912 500	0
Total cumulé		5 143 180	5 143 180	0

=> vote du Budget 2024

Admission en non valeur

Il est proposé, suite aux diligences effectuées par le Service de Gestion comptable de Privas, de prononcer l'admission en non-valeur de titres qui s'avèrent irrécouvrables pour un montant total de 59,49 €.

Cette admission en non-valeur concerne 4 titres émis entre 2019 et 2023.

VOTE

Le Président propose :

- **D'APPROUVER** les admissions en non-valeur pour un montant de 59,49 € conformément à la liste ci-annexée,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

* Monts d'Ardèche

Fixation des tarifs des produits vendus à la boutique de la Maison du Parc

Dans le cadre de la coopération Leader avec le Géoparc de Digne et sur sollicitation de divers partenaires du territoire, le Parc des Monts d'Ardèche a fait réaliser une série de posters et cartes postales présentant les œuvres du Partage des eaux dans une logique de collection : une carte postale et un poster par œuvre.

Il est proposé de fixer les tarifs de la manière suivante :

- *Prix unitaire d'une carte postale : 50 centimes*
- *Prix du lot de 8 cartes postales : 2 €*
- *Prix unitaire du poster : 2 €*
- *Prix du lot de 8 posters : 10 €*

Le livre « Sur la ligne de partage des eaux, guide rando » est un livre qui a également été réalisé dans le cadre de l'action de coopération, Il est proposé de fixer son prix de vente à 15 €.



Récupérez votre Poster offert en fin de comité

* Monts d'Ardèche

Fixation des tarifs des produits vendus à la boutique de la Maison du Parc

➤ Actualisation des prix de vente des produits dérivés de « Graines d'Ardèche » :

Afin de développer une gamme de produits dérivés de qualité, durable, accessible et bénéficiant aux acteurs du territoire, le Parc s'est engagé en 2021 dans l'opération « Graines d'Ardèche » visant à confier à des artisans d'art la conception de produits dérivés basés sur les patrimoines du territoire. Les coûts de fabrication ayant augmenté, il est proposé d'actualiser les prix de vente de la manière suivante :

- Animaux en céramique (Blaireau/loutre/cincla/petit-duc, etc.) : 45 €
- Tasse à café (Granite, marnes, empreintes) : 22 €
- Bol à thé (Granite, marnes, empreintes) : 39 €
- Petite cuillère : 4 €

VOTE Le Président propose :

- **D'APPROUVER** les tarifs des produits présentés ci-dessus à la vente à la boutique du Parc dans le cadre de la régie de recettes,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Evolution des statuts : les travaux menés

- Réunions de l'atelier sur la modification des Statuts: 5 réunions à partir de juin 2023 jusqu'à mars 2024
- Échanges avec les techniciens Région et Départements, réunion des financeurs le 30 novembre 2023, contact préfecture et paierie
- Echanges avec les élus
 - Information en Comité syndical le 28 septembre et 7 décembre 2023
 - Partage de l'avancée des travaux et des propositions avec le Département de l'Ardèche le 18 janvier 2024 et avec le Département de Haute Loire le 6 février
 - Présentation et échange en bureau syndical le 15 février 2024
 - Proposition d'échange avec le vice-Président en charge des PNR à la Région

Modification des statuts : Evolutions proposées

- Modification du rythme des élections: Election à la Présidence à chaque élection générale régionale, départementale et municipale, à échéance de 6 mois minimum
- La composition du syndicat:
 - Passage du nombre de siège de 9 à 5 pour les élus régionaux, de 20 à 10 pour les élus départementaux,
 - Evolution du nombre de voix par élus régionaux (de 12 à 25) et départementaux évolue (de 2 à 5)
 - Les collèges Région et Départements représentent 50,43%, initialement 46,25%,
 - Le nombre de voix du collège territoire au sein du comité syndical est maintenu
 - Le poids du Collège Territoire diminue de 53,75% à 50% (49,57%)

* Monts d'Ardèche

Gouvernance et représentation des collèges Composition du Comité

Situation actuelle

Projet d'évolution

Collège	Nbre de sièges	Voix par siège	Total des voix	% des voix
Région	9	12	108	33,75
Départements	20	2	40	12,50
Total				46,25%

Collège	Nbre de sièges	Voix par siège	Total des voix	% des voix
Région	5	25	125	36,02%
Départements	10	5	50	14,41%
Total				50,43%

Territoire	172	1	172	53,75%
152 Communes	152			
9 EPCI	18			
2 Villes Portes	2			

Territoire	172	1	172	49,57%
152 Communes	152	<i>*Delta de 3 voix pour atteindre 50%</i>		
9 EPCI	18			
2 Villes Portes	2			

Modification des statuts : les propositions d'évolution des cotisations des membres

- L'Augmentation des contributions pour les collèges Territoire et Région
- Le collège Territoire apporte au minimum 20% des contributions statutaires
- L'augmentation de la contribution du bloc communal si une nouvelle commune intègre le syndicat

• Evolution des cotisations

Situation actuelle			Proposition			Scénario d'évolution		
	montant	%						
Région	722 926	59,53%	Région	750 000	58,80%	Région	750 000	58,80%
Départements	270 306	22,26%	Départements	270 306	21,19%	Départements	270 306	21,19%
VP	36 860	3,04%	VP	36 860	2,89%	VP	36 860	2,89%
EPCI	12 287	1,01%	EPCI	12 900	1,01%	EPCI	12 900	1,01%
Communes	172 013	14,16%	Communes	205 350	16,10%	Communes	205 350	16,10%
Total	1 214 392	100,00%	Total	1 275 416	100%	Total	1 275 416	100%

18 % (bracketed on the left side of the 'Proposition' table)

20 % (bracketed on the right side of the 'Scénario d'évolution' table)

Rappel: pas d'évolution des cotisations depuis 2014

Propositions:

- Pas de changement pour les Départements et les villes Portes
- Le collège Territoire couvre 20% des cotisations
- Le collège Région augmente sa contribution : +2% soit 13 000 k€ par rapport au montant 2014 , +4 % soit + 27 k€ par rapport au montant versé depuis 2016

Evolution des contributions

- **Situation actuelle**

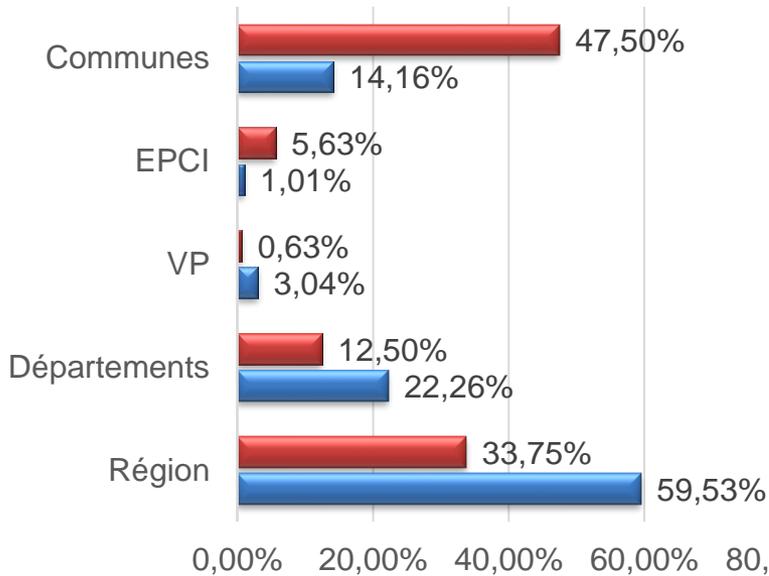
- Montant moyen par hab de la contribution communale au Parc : situation actuelle : 1,70€
 - Montant moyen des contributions communales (Hors Ville Porte): 1131€
montant min 118€ / max 9 336 €
 - moyenne sur 53 PNRs: 2,81 € - médiane 2,08€
 - moyenne des 10 PNR d'Auvergne Rhône Alpes: 1,84- médiane 2€
 - Dynamique de la plupart des PNR d'Aura vers des augmentations de cotisations

- **Evolutions:**

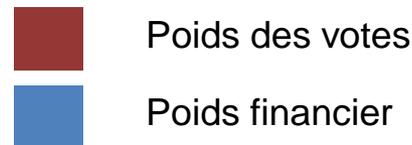
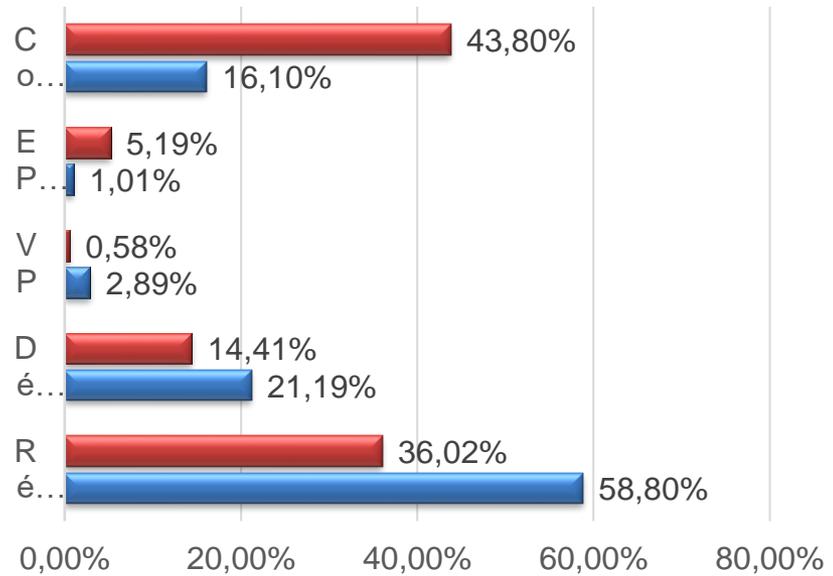
- Augmentation des contributions des EPCI de 614€ à répartir sur les 10 EPCI
- Augmentation des contributions des communes :
 - Delta Montant communal 146 communes + 33 337 €
 - Delta Montant moyen des contributions + 219 € (pour mémoire 140 communes du Parc ont touché une dotation Aménités rurales en 2023 d'un montant minimum de 3000€)
 - Nouveau montant par Habitant 2,02€
- Augmentation des contributions de la Région

Gouvernance et participation des collèges

SITUATION ACTUELLE



SCENARIO D'EVOLUTION



Modification des statuts : Rappel des évolutions

- Possibilité de prestations réalisées par le Parc dans la limite de 35 000€ HT annuel, au-delà validation du Comité syndical
- Simplification de la possibilité de modification de l'article 18 des statuts
- La suppléance à la présidence en cas d'empêchement
- Reformulation des modalités de quorum
- Mise à jour des écritures genrées (ex: le Président devient la présidence), reformulations

Modification des statuts :

L'article 9 des statuts du syndicat mixte du PNR précise que « *dans le cas où la modification statutaire concerne l'article 18 relatif aux contributions statutaires, le Comité syndical consulte préalablement chaque membre de droit sur la proposition de modification. Les membres de droit devront se prononcer pour avis simple dans les trois mois de leur saisine. Passé ce délai, ils seront réputés avoir donné un avis favorable à la proposition de modification.* »

Calendrier:

28 Mars 2024: Engagement de la démarche de modification

D'avril à fin juin 2024: consultation pour avis sur le projet de modification

Prochain Comité syndical délibération sur la modification des statuts

VOTE Le Président propose :

- **D'APPROUVER** la démarche de modification des statuts,
- **D'AUTORISER** le Président à consulter l'ensemble des membres de droit du syndicat mixte,
- **D'AUTORISER** le Président à entreprendre toutes les démarches administratives et à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Dates

Merci de votre attention
Prochain Comité le 9 juillet

